



DIPLÔME DÉLIVRÉ

Master - (Niveau 7)

Code RNCP : 38159

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

- Anne-Laure THOMAT-RAYNAUD, Maître de conférences, Université Toulouse Capitole

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Intervenants universitaires :

Bayard Jammes Fl. ; Gaillard A. ; Kelly D. ; Laurent J. ; Posocco L. ; Poumarède M. ; Solé I. ; Thioye M. ; Thomat-Raynaud AL.

Intervenants professionnels :

Abascal F. ; Alliel C. ; Me Bardaji-prost D. ; Barriera M. ; Me Baudson N. ; Baylac T. ; Benaïssa N. ; Benet S. ; Me Bertrand B. ; Bodet T. ; Me Bohbot C. ; Chouraqui D. ; Catalan-Dupin O. ; Chaumier T. ; Coïbion F. ; Decoster A. ; Me Dinguirard-Parent M.J. ; Hignard C. ; Inesta L. ; Me Lagraulet P.E. ; Lesage S. ; Me Marbezy P. ; Martin F. ; Mignery D. ; Me Molinière S. ; Mouginoux X. ; Ouabdi I. ; Me Perie B. ; Porcario G. ; Poubel R. ; Robriguez I. ; Viala M. ; Vigie R. ; Werhle-Delevoye B. ; Wion-Florens G.



ALTERNANCE

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION - CONTRAT D'APPRENTISSAGE



OBJECTIFS

Le Master mention droit des affaires, parcours juriste de copropriété, est une **formation universitaire en alternance** ayant pour objectif de former des jeunes professionnels dotés de solides connaissances juridiques, confortées par des applications en situation de travail. Au-delà **du droit de la copropriété**, elles englobent aussi et entre autres, **le droit de l'immobilier et le droit de l'entreprise**.

Ainsi, au fur et à mesure de la formation, les apprentis développent un panel de compétences professionnelles et une expertise indispensables à l'accompagnement pertinent et efficace des entreprises du secteur de la gestion de copropriété – *ou, plus largement, de toute structure du secteur privé ou public exerçant des missions nécessitant la maîtrise de ces matières.*

La combinaison de cette spécialisation à une approche entrepreneuriale, permet également d'apporter aux titulaires du master juriste de copropriété, les savoirs managériaux et commerciaux nécessaires à l'exercice de fonctions d'encadrement ou de direction de cabinet.



PUBLICS VISES ET CRITERES D'ADMISSION

Formation à effectif limité : 30 apprenants

Conditions préalables à la candidature

Droit à poursuite d'études : étudiant ayant été sélectionné à l'Université Toulouse Capitole en 1^{ère} année de Master mention Droit des Affaires.

Pour tous les autres cas : l'admission en Master 2 pour les étudiants ne bénéficiant pas d'un droit à poursuite d'études dépend des capacités d'accueil et est subordonnée à l'examen d'un dossier.

Accès au public en reprise d'études au titre de la validation soit des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger soit des acquis d'expérience, ou ayant bénéficié d'une dispense de parcours dans le cadre du dispositif VA85

Sélection des candidats

L'admission dans cette formation relève d'un accès sélectif et est prononcée au vu de l'ensemble du dossier universitaire et/ou professionnel du candidat. Un dossier de candidature est nécessaire. Entretien à la demande de la commission de sélection.



1 Organisation

La formation débute au mois de septembre de l'année N pour s'achever au mois de septembre de l'année N + 1 par la soutenance du rapport d'activité. L'action de formation représente un volume horaire global de 439 heures (examens inclus).

Accueil du public en situation de handicap à l'Université Toulouse Capitole : <https://www.ut-capitole.fr/handicap>

MASTER 2^{NDE} ANNEE (M2) MENTION DROIT DES AFFAIRES

ALTERNANCE - CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION - CONTRAT D'APPRENTISSAGE



PROGRAMME

Semestre 4 – 227 heures	Semestre 5 – 193 heures
<ul style="list-style-type: none"> • UE 1 - Outils numériques spécialisés : 14h Les bases de données des immeubles - 7h BIM et Metaverse - 7h • UE 2 - Droit des professionnels de l'immobilier : 18h Déontologie - concurrence - 10h Responsabilité et assurances professionnelles - 8h • UE 3 - Gestion de l'entreprise : 71h Gestion comptable et financière - 16h Gestion des ressources humaines - 24h Management de l'entreprise immobilière – 16h Prévention du risque pénal et financier de l'entreprise – 15h • UE 4 - L'immeuble : 76h Division de l'immeuble : division en copropriété - 32h Division de l'immeuble : division en volumes - 14h Ingénierie et optimisation foncière - 16h Promotion immobilière - 14h • UE 5 - Le contentieux de la copropriété : 34h Le procès de copropriété - 4h Gestion des procédures de la copropriété – 18h Prévention et traitement du contentieux : les MARD - 12h • UE 6 - Langue vivante : 14h Anglais de l'immobilier - 14h 	<ul style="list-style-type: none"> • UE 7 - Stratégie et marketing d'une entreprise de service : 18h Stratégie - 6h Marketing – 8h Techniques commerciales - 4h • UE 8 - La copropriété : 91h Droit la copropriété - 66h Copropriétés en difficultés - 18h Droit comparé de la copropriété - 7h • UE 9 - Expertise, fiscalité et aides : 35h Expertise immobilière - 11h Fiscalité immobilière - 12h Politique publique et ingénierie de subventions - 12h • UE 10 - Communication professionnelle : 28h Gestion du stress et de l'humain - 21h Simulation d'assemblée de copropriété – 7h • UE 11 - Projet professionnel appliqué : 21h

Volume horaire global de 439h de formation, dont 420h d'enseignements et 19h d'examens

Contrôle des connaissances : Les Modalités de Contrôle des Connaissances sont données en début de session et mentionnent les modalités d'évaluation permettant l'obtention du Diplôme national : Master Droit des affaires-Parcours Juriste de copropriété. Les évaluations font l'objet de contrôles continus et d'examens terminaux, à la fois écrits et oraux.



COMPETENCES VISEES

- Maîtriser le droit des biens et en particulier le droit applicable aux immeubles
- Maîtriser le droit de la copropriété des immeubles bâtis
- Maîtriser le droit de l'entreprise individuelle et de l'entreprise sociétaire
- Maîtriser le droit des contrats immobiliers
- Maîtriser le droit de l'urbanisme et de la construction et savoir les appliquer au montage d'une opération immobilière
- Connaître le statut des professionnels de l'immobilier
- Connaître le droit processuel dans la perspective de gestion des contentieux immobiliers
- Connaître le droit du travail et la gestion des ressources humaines d'une entreprise immobilière
- Connaître le droit des assurances et savoir l'appliquer aux sinistres des immeubles
- Connaître les bases du financement de l'entreprise
- Maîtriser les bases de la comptabilité générale et celles de la comptabilité spécifique à la copropriété
- Connaître les bases de l'expertise, de la fiscalité et des politiques publiques en matière immobilière
- Acquérir des connaissances de base applicables au secteur du logement social
- Acquérir les connaissances de base de la stratégie et du marketing d'une entreprise de service
- Acquérir des éléments de culture générale en matière immobilière
- Connaître les fondamentaux des techniques et pathologies du bâtiment et la réglementation concernant la sécurité des biens et des personnes
- Développer des compétences en gestion du stress et de l'humain
- Savoir utiliser les outils numériques de référence et connaître les règles applicables aux données numériques pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe

MASTER 2^{NDE} ANNEE (M2) MENTION DROIT DES AFFAIRES

ALTERNANCE - CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION - CONTRAT D'APPRENTISSAGE

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Les séances de formation se déroulent dans une salle de cours dédiée équipée d'un vidéoprojecteur avec connexion internet. Certains cours se déroulent dans une salle de pédagogie active. Accès possible aux diverses ressources universitaires : accès aux salles informatiques, centres de documentation, bibliothèques de l'université, Learning Center.

DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Métiers visés :

- Gestionnaire de copropriété, principal de copropriété, directeur de copropriété
- Responsable de patrimoine immobilier
- Gestionnaire administratif immobilier
- Conseiller bancaire spécialisé comptes Syndicats de copropriétaires
- Gestionnaire sinistre assurance, spécialisé en copropriété
- Chargé de mission copropriété secteur public,
- Juriste spécialisé en droit de la copropriété en cabinets d'avocat, études notariales, géomètre-expert, bureaux d'architectes, entreprises de construction, collectivités locales, Réseau des ADIL/ANIL, organismes HLM

CONTACTS

Suivi de l'alternance, formation continue et scolarité :

Service de l'Executive Education and Digital University (EEDU)

Site de la Manufacture des Tabacs - Bâtiment Q - 1^{er} étage - 21, allée de Brienne – Toulouse

Pôle alternance - 05 61 12 87 93 ou 05 61 12 87 12 - bureaux MQ 101 ou MQ 103 - alternance.fcv2a@ut-capitole.fr

€ TARIFS 2024/2025

Le Master Juriste de copropriété en apprentissage est rattaché au CFA Juriscampus.

Tarifs pour les Contrats d'alternance :

Contrat d'apprentissage : 8 000 € l'année - secteur privé / secteur public
Contrat de professionnalisation : nous consulter

Tarifs Stagiaires de formation continue (saliés, demandeurs d'emploi...):

Nous contacter

